

## Le projet de la Friche des Lacs en passe de tomber à l'eau

ESSONNE INFO | Par [La rédaction](#) | Publié le Mardi 7 octobre 2014 à 08:23 | [8 contributions](#)

**L'équipement culturel de l'agglomération de Viry-Grigny pourrait ne pas ouvrir ses portes vendredi prochain, date prévue de son lancement de saison 2014/2015. L'ancien site industriel en reconversion est dans le viseur de la communauté d'agglomération qui souhaite le départ de l'Amin Théâtre, la compagnie qui gère le lieu.**



L'entrée de la Friche des Lacs de l'Essonne (JM/EI)

Le bras de fer est lancé, entre la compagnie de l'Amin Théâtre, qui gère les locaux de la Friche des Lacs de l'Essonne, et les représentants locaux de la ville de Viry-Chatillon et son agglomération, bien décidés à ne pas laisser ouvert ce lieu. Alors que le premier spectacle de la saison de la Friche est programmé ce vendredi, le maire pointe des raisons de sécurité qui ne permettraient pas l'accueil du public. La compagnie crie, elle, à l'abus de pouvoir et parle de décision « autoritaire ».

La Friche est un ensemble d'anciens locaux exploités par France Télécom, situés dans la zone du bord de Seine de Viry-Chatillon. L'agglomération s'en porte acquéreur et l'ouvre en 2012 pour y installer son université populaire, l'École du jardin planétaire. La gestion du lieu est confiée à l'Amin Théâtre, qui y prépare ses propres spectacles, et accueille un certain nombre de compagnies. Un calendrier de représentations est mis en route et offre depuis deux ans un certain nombre de rendez-vous à destination du jeune public, mais aussi des conférences et des rencontres associatives.

Outre l'espace principal qui est composé de la salle multifonction et la scène, avec une buvette et une bibliothèque, les lieux accueillent un certain nombre d'entreprises. L'agglomération voulait à l'origine y faire un lieu dédié à l'Économie sociale et solidaire (ESS), où créateurs, acteurs de la culture et porteurs de projet pourraient se côtoyer. Mais ce beau projet sur le papier risque fort de tourner court. Avec les changements de majorité [à la ville](#), et surtout [à l'agglomération des Lacs](#) (CALE), le développement de la Friche ne semble plus faire partie des priorités.

## Des raisons de sécurité invoquées

A quelques jours du lancement de saison du lieu, le nouveau maire Jean-Marie Vilain refuse d'autoriser l'accès au public à la salle. En cause selon lui, des problèmes de sécurité, relevés par une commission en février dernier, à laquelle participaient notamment les pompiers. « *Cette commission a donné un avis défavorable à l'ouverture. Pour l'instant nous en sommes là. Si ce n'est qu'ils n'ont pas le droit d'accueillir toutes les sortes de spectacles. Les manifestations de ce genre sont très encadrées* » justifie l'édile castervirois. Le président de l'agglomération des Lacs Laurent Sauerbach confirme : « *la structure ne doit pas accueillir du public suite à cette commission de février* » .

« *Cela revient à nous faire mourir à petit feu* » se lamente Christophe Lалуque, metteur en scène et responsable de l'Amin Théâtre, précédemment installé à l'Envol de Viry. L'association avait conclu un bail « 3, 6, 9 ans » avec les précédents élus, mais avec les basculements de majorité, la donne a changé : « *après l'élection j'ai appris qu'ils cherchaient à se débarrasser de nous, cet été ils sont donc allés chercher des failles* » selon lui. D'autant plus qu'il assure que « *le nécessaire a été fait* » pour mettre en conformité les lieux après les recommandations de la commission en février.

Seulement voilà, « *il n'y a aucune nouvelle date de commission de prévu, et nous sommes à quelques jours de l'ouverture* » s'alarme Christophe Lалуque. Or seul le maire est habilité à convoquer cette commission, mais selon le responsable de la compagnie, « *notre demande d'examen est bloquée* » . « *Nous allons dépêcher une commission de sécurité dans les prochains jours. L'Amin Théâtre fait une tempête dans un verre d'eau* » assure cependant Laurent Sauerbach, également élu à la ville, tandis que Jean-Marie Vilain plaide pour « *la convocation d'une commission de sécurité assez rapidement, afin de ne pas pénaliser d'une façon ou d'une autre l'association* » . Ce lundi soir, la date de celle-ci n'était pas fixée. Et il y a urgence...



Christophe Lалуque de l'Amin Théâtre entend bien voir ouvrir la Friche vendredi (JM/EI)

Le spectacle d'ouverture de saison, prévu ce vendredi 10 octobre s'appelle « Sunamik Pigialik? » et traite de la question du devenir des grands ours blancs, dans le Grand nord. Créé par la compagnie *Vertical détour*, il est ces jours-ci en cours d'installation à la Friche. Son metteur en scène Frédéric Ferrer, en plein peaufinage de ce spectacle à destination du jeune public, parle d'une

« catastrophe » si les représentations venaient à être annulées. « *C'est un travail d'un an et demi que nous avons mené à Angers, et que nous présentons pour la première fois ici* » indique le créateur de « Sunamik Pigialik? ». D'après lui, « *une équipe de 10 personnes dépend de ce spectacle et de la tournée à venir* », ce qui représente « *une économie entière qui risque de tomber à l'eau* ».

## Un an et demi de travail pour rien?

« *Je ne peux même pas imaginer ne pas jouer vendredi* » s'agace Frédéric Ferrer passablement énervé. « Sunamik Pigialik? » qui veut dire « que faire? » dans une langue Inuit, devait être joué vendredi après-midi devant deux classes de primaire, et le soir pour le public. « *Nous sommes en plus avec ce spectacle dans les thématiques du développement durable et de la protection de la nature, 60 enfants devaient y assister* » lâche Christophe Laluque.

Ce dernier a ainsi déposé un recours concernant cette décision auprès du juge des référés à Versailles. Pour une réponse attendue jeudi. En attendant, le metteur en scène de l'Amin Théâtre n'hésite pas à parler de méthodes « *anti-démocratiques* » envers les activités de sa compagnie « *implantée depuis des années sur le territoire, et reconnue pour son travail dans les écoles* ». Ses cours de théâtre aux adultes sont pour le moment délocalisés à Grigny, en attente d'une solution plus pérenne pour les membres de l'Amin. Concernant la tenue effective, ou non, de sa programmation, les éclaircissements interviendront en fin de semaine.



Frédéric Ferrer, metteur en scène de la compagnie 'Vertical détour' devant le décor de son nouveau spectacle (JM/EI)

## La Friche culturelle n'est plus dans les plans de l'agglomération

Quoiqu'il advienne vendredi – la tenue du spectacle, son annulation ou son remplacement par autre

chose – cet épisode illustre la nouvelle stratégie de l’agglomération des Lacs (CALE) quant à sa gouvernance et ses priorités. A l’approche des fusions des intercommunalités ([lire notre dossier](#)) prévues pour 2016, il y a une volonté de recentrage budgétaire de la part de la nouvelle équipe. « *Ils déshabillent la mariée avant la noce* » ironise un élu de l’ancienne majorité de Viry-Chatillon.

Pour Jean-Marie Vilain, les choses sont claires : « *Je respecte la décision de la commission datée de février. Nous n’avons pas de velléité contre qui que ce soit. Cependant, la CALE n’a pas la compétence culture. On peut s’étonner quand même de l’argent que la CALE investit dans ce programme* ». Ce dernier a plutôt choisi de « *relancer l’activité et la diversité culturelle à Viry-Chatillon avec la salle de L’Envol, archipleine pour la rentrée culturelle. Nous avons préféré recentrer sur quelque chose de plus grand public* ». Concernant la Friche, le maire y voit un « *potentiel pour l’activité économique, mais précise-t-il, encore faut-il que cela soit consacré à l’activité économique. On ne peut pas mélanger tout et son contraire* ».

Le propriétaire des lieux en tant que président de l’agglomération Laurent Sauerbach résume sa vision pour la suite : « *L’Amin Théâtre est installé dans une zone d’activité économique (ZAE), qui a un déficit budgétaire important. En hébergeant des activités culturelles, nous ne contribuons pas à résorber le déficit de nos ZAE. Plus concrètement, cela veut dire que je souhaite leur départ. La ZAE relève de mes compétences. Le départ de l’Amin Théâtre ne va pas combler le déficit, mais je souhaite que cette ZAE retrouve sa vocation initiale et qu’elle soit mise à la disposition des activités économiques et non culturelles. Si aucune action n’est organisée (commission de sécurité) avant vendredi soir (date de la rentrée culturelle), j’estime qu’il ne faut pas prendre le risque d’ouvrir au public* ».

*Article de Jérôme Lemonnier et Julien Monier*